

MÉMOIRE



Critères d'évaluation du mémoire

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU MÉMOIRE

I. Recommandation (obligatoire)

A) AU PLAN MÉTHODOLOGIQUE, JE JUGE

☐ que le mémoire est **acceptable** tel quel et je lui attribue la mention suivante :

☐ Excellent ☐ Très bien ☐ Bien

Le mémoire manifeste que l'étudiant a atteint les objectifs d'un mémoire de maîtrise tel que formulés dans la grille à la page suivante. Il ne comporte ni lacune ni déficience méthodologique qui en invalident la démarche ou dont la correction exigerait de refondre l'une ou l'autre des parties. Éventuellement, le candidat apportera à son mémoire les corrections mineures relevées par les examinateurs.

☐ que le mémoire sera **acceptable après révision majeure satisfaisante**.

Si une majorité d'examineurs formulent ce jugement, le sous-comité d'admission et d'évaluation de l'étudiant verra à identifier les révisions du mémoire qui seront exigées de l'étudiant. Le sous-comité d'admission et d'évaluation demandera alors la réévaluation du mémoire.

☐ que le mémoire est **inacceptable**.

Le mémoire ne répond pas aux objectifs et aux exigences d'un mémoire de maîtrise. Il comporte des déficiences méthodologiques qui l'invalident totalement. L'étudiant sera exclu du programme sans droit de reprise.

B) AU PLAN DE LA PRÉSENTATION, JE JUGE

☐ que le document présenté par l'étudiant est acceptable tel quel.

☐ que le document présenté par l'étudiant sera acceptable après révision satisfaisante.

L'examineur n'est pas tenu de fournir une liste détaillée des erreurs. Le mémoire sera accepté quand le candidat aura apporté les corrections à la satisfaction d'une personne désignée par le sous-comité d'admission et d'évaluation pour en effectuer le contrôle.

III. Évaluation détaillée (facultative)
Vous pouvez utiliser cette partie de la grille pour élaborer les commentaires de la section II. Si vous le désirez, vous pouvez la remplir et la joindre à l'évaluation globale, ou vous en servir pour enrichir vos commentaires plus généraux de commentaires spécifiques sur l'une ou l'autre des dimensions du mémoire. Évidemment, certains éléments peuvent ne pas s'appliquer au mémoire évalué.
A) LA PROBLÉMATIQUE OU LA DESCRIPTION DE LA SITUATION
La situation ou le problème prétexte à la recherche ou à l'intervention est-il/elle formulé(e) clairement et explicitement?
La situation ou le problème prétexte à la recherche ou à l'intervention est-il/elle justifié(e) par des travaux théoriques ou empiriques appropriés?
La situation ou le problème prétexte à la recherche ou à l'intervention est-il/elle relié(e) au domaine d'étude?
Le but et les objectifs de la recherche ou de l'intervention sont-ils cohérents avec la situation ou le problème?
Commentaires

III. Évaluation détaillée (facultative) – suite**B) LE CADRE DE RÉFÉRENCE**

Le mémoire décrit-il clairement le cadre de référence retenu pour la recherche ou l'intervention?

Le cadre de référence est-il approprié?

Le cadre de référence est-il exhaustif par rapport aux récents développements de la littérature dans le ou les domaines touché(s) par le mémoire?

Commentaires

III. Évaluation détaillée (facultative) – suite**C) LA MÉTHODOLOGIE**

L'approche méthodologique retenue pour la recherche ou l'intervention est-elle cohérente avec la situation ou le problème décrit et avec le cadre de référence?

Les outils, procédures et instruments sont-ils appropriés?

La méthodologie respecte-t-elle les principes éthiques applicables à la recherche scientifique?

Commentaires

III. Évaluation détaillée (facultative) – suite**D) LA RÉALISATION DE LA RECHERCHE OU DE L'INTERVENTION**

Le mémoire décrit-il clairement les procédures utilisées pour réaliser la recherche ou l'intervention?

Les procédures utilisées sont-elles conformes aux règles d'éthique?

Les techniques utilisées pour la collecte et l'analyse des données de toute nature sont-elles appropriées?

Le but et les objectifs de la recherche ou de l'intervention sont-ils cohérents avec la situation ou le problème?

Commentaires

III. Évaluation détaillée (facultative) – suite
E) L'ANALYSE ET L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES DE LA RECHERCHE OU DE L'INTERVENTION
Les méthodes d'analyse sont-elles appropriées?
La présentation des résultats est-elle adéquate?
Les interprétations fournies sont-elles conformes aux résultats obtenus?
Les interprétations sont-elles cohérentes avec le cadre de référence choisi?
Les conclusions sont-elles valides?
Commentaires

III. Évaluation détaillée (facultative) – suite**F) LA RÉDACTION DU MÉMOIRE**

Le mémoire est-il conforme aux normes de présentation imposées ou entendues?

L'organisation du mémoire facilite-t-elle la compréhension du projet?

Le style du langage utilisé est-il approprié aux normes de clarté, de rigueur et de sobriété?

Commentaires